

Edito

Tous frères !

C'est le titre de la récente lettre encyclique de notre pape François, consacrée à la « fraternité et à l'amitié sociale » n°2. Il cite « l'épisode de la vie de Saint François, qui révèle son cœur sans limites, capable de franchir les distances liées à l'origine, à la nationalité, à la couleur ou à la religion : c'est sa visite au Sultan Malik-el-Kamil en Égypte, visite qui nous invite à éviter toute forme d'agression ou de conflit et également à vivre une 'soumission' humble et fraternelle » n°3 N'y a-t-il pas urgence devant notre actualité nationale et internationale ? « Notre incapacité d'agir ensemble n'a t'elle pas été dévoilée par la pandémie ? » Le Saint-Père « forme le vœu qu'en cette époque que nous traversons, en reconnaissant la dignité de chaque personne (débat de bioéthique) nous puissions tous ensemble faire renaître un désir universel d'humanité ». n°7

Tous saints !

La voie la plus sûre et la plus rapide n'est-elle pas la **sainteté**, cette perfection de l'amitié, de l'amour, qui va jusqu'à s'oublier pour Dieu et pour les autres ?

Je vous laisse ce conseil du pape François : « La **bienveillance** est une libération de la cruauté qui caractérise parfois les relations humaines, de l'anxiété qui nous empêche de penser aux autres, de l'empressement distrait qui ignore que les autres aussi ont le droit d'être heureux. » n° 224 Voilà ce que je vous souhaite, que vous soyez heureux dans votre relation avec votre Créateur et heureux avec vos proches de la terre et de l'au-delà de cette existence terrestre.

Votre curé
Frère Marie-François

L'indulgence ?

L'indulgence est la **remise des peines temporelles des péchés commis**. Elle peut être **partielle ou plénière**, et elle peut être demandée **pour soi-même ou pour quelqu'un d'autre**. Elle est le témoignage concret de ce que l'amour de Dieu est vraiment plus grand que tout péché et que là où est la miséricorde, tout renaît. Pour obtenir l'indulgence, chacun doit cependant **refuser le péché** et avoir « **l'intention de satisfaire dès que possible les trois conditions habituelles** » que sont la **confession, la communion et la prière aux intentions** du Pape.

Cette année, l'indulgence plénière du 2 novembre – commémoration de tous les fidèles défunts – accordée à ceux qui visitent une église ou une chapelle et y récitent le "Notre Père" et le "Credo", peut être déplacée « au dimanche précédent ou suivant », à la Toussaint, ou à « un autre jour du mois de novembre ». Les personnes âgées, les malades et tous ceux qui ne peuvent pas sortir de chez eux pour de graves motifs pourront obtenir l'indulgence plénière s'ils « récitent des prières pour les défunts, par exemple les laudes et les vêpres de l'office des défunts, le rosaire, le chapelet de la Divine Miséricorde », devant une image de Jésus ou de la Vierge Marie, ou s'ils prennent le temps d'une « lecture méditée d'un des passages évangéliques proposés par la liturgie des défunts », ou s'ils accomplissent « une œuvre de miséricorde en offrant à Dieu les souffrances et les difficultés de leur vie ».

Ayons à cœur **d'offrir une messe** à l'intention de nos chers défunts et à celles des âmes du purgatoire, comme de nous proposer à porter la Communion aux malades, chez eux, en rejoignant l'équipe du **Service Paroissial des Malades** : renseignements auprès de Marie-Odile Lavenier 06 19 74 14 87



Dans l'Eglise tout est gratuit, grâce à votre don !

Ce mois-ci, je n'oublie pas le Denier de l'Eglise

L'Eglise a besoin de chacun de nous pour continuer sa mission, aider nos frères, les accompagner sur leur chemin.

Le don fait l'objet d'une réduction fiscale à hauteur de 66% de la somme versée.

Tirelire familiale

En cette période de confinement, chaque fidèle est invité à installer chez lui une tirelire pour qu'il puisse y déposer chaque dimanche son offrande ; elle pourra être rapportée à la messe du premier dimanche post-confinement

Prière pendant le confinement

« Seigneur, je ne peux pas te recevoir dans la sainte communion aujourd'hui, et je désire Te recevoir dans la pauvre demeure que t'offre mon cœur. Je ne suis pas digne de Te recevoir et je Te demande pardon de mes manquements à l'amour. Viens à moi, pour que je vienne à Toi et que je vive de ton amour. Mon Dieu, je crois, j'espère, je t'aime. » Amen.

Retrouvez toute l'actualité de la paroisse sur le web
www.paroisse-saint-melaine53.fr

Pour garder le lien en ce confinement...

Alors que nous apprenons cette nouvelle période de confinement, certes un peu différente de la première, notre objectif est de garder et de fortifier notre lien de fraternité, dans la **prière et la proximité**.

Avec l'équipe pastorale, nous vous proposons un certain nombre de moyens et de pistes qui, nous l'espérons, rejoindront le plus grand nombre et particulièrement les personnes seules.

*Nous avons la chance, frère Omer et moi-même d'être au Prieuré de la Cotellerie où, depuis plusieurs mois, nous mettons en ligne tous les **Offices de la journée**, des Laudes à 7 h, en passant par l'**Eucharistie** de 11 h en semaine et 10h30 le dimanche, également retransmise à sur Radio Fidélité Mayenne, en continuant par l'office du Milieu du Jour, à 14h15 et les Vêpres à 18h30 en semaine et 17 h le dimanche et enfin l'office des Complies à 20h45 ; voici les liens qui vous permettront d'être en communion avec la Communauté et ainsi avec toute l'Eglise : <https://www.youtube.com> ou <https://fr-fr.facebook.com/PetitsFreres2Marie>.

Pour vous aider également à prier le chapelet, au-delà de Radio Fidélité Mayenne trois fois par jour, KTO ou en direct de Lourdes, en ce moment Frère Ronan propose la méditation sur le site : <https://hozana.org/communautes/chapelet>

*Il faudra privilégier, grâce à la prière mise au recto de cette feuille, cette belle démarche de la communion spirituelle ou de désir, dans l'attente de pouvoir à nouveau participer à l'eucharistie qui ne sera donc pas célébrée sur la paroisse tout au long du confinement.

*Depuis longtemps, nous avons la possibilité de déposer

des **intentions de prière**, au pied de Notre-Dame dans chacune de nos églises ; ces intentions me seront transmises une fois par semaine, afin que nous puissions les porter en communauté.

*Sur **rendez-vous**, Frère Omer et moi-même, nous pourrons nous tenir à votre disposition, soit à la salle sous la mairie à Argentré, soit à la maison paroissiale de Louverné ou dans la salle au sous-sol du presbytère à Bonchamp.

Pour ce qui regarde l'**Onction des malades et la Communion**, nous pourrons venir jusqu'à vous.

*Nadine Rocher, notre responsable de la **catéchèse**, fera le lien avec les écoles, les parents et les enfants, en leur proposant des outils et des sites pour continuer de garder le lien...

*Nous restons disponibles à la visite des **écoles catholiques** de notre paroisse, pour accompagner les équipes enseignantes, particulièrement suite aux attentats...

*Egalement, un groupe « **WhatsApp** » sera ouvert à nouveau pour ceux qui le désirent. Merci de joindre Estelle Gohier au 06 88 32 04 59.

*Enfin, l'initiative « **Gardien de mon frère et de ma sœur** » est reconduite ; vous pouvez vous signaler à Véronique Flambard : famille-flambard@orange.fr pour vous offrir pour ce service comme pour en bénéficier... Que notre Dieu et Sauveur vienne visiter chacun en ce temps d'épreuve et que la Vierge Marie nous couvre de son manteau de tendresse. Très cordialement.

Frère Marie-François et toute l'équipe pastorale, frère Omer, Françoise, Nadine, Estelle, Jean-Luc et Laurent.

Synode : En route vers Pentecôte 2021

Le confinement est différent d'une personne à l'autre. Une relecture de notre vie est nécessaire.

C'est aussi l'occasion de se poser la question : « Qu'est-ce que l'Esprit Saint dit à notre Eglise diocésaine depuis le début de la pandémie ? »

Chacun est invité à relire les mois écoulés à la lumière de la prière à Notre Dame pour le jubilé de son apparition à Pontmain avant le 8 décembre.

Le 2ème carnet de route est disponible **dans les églises**.

MESSES DE LA TOUSSAINT

Messes le samedi 31 octobre à 18h30 à Bonchamp et le dimanche 1er novembre à 10h30 à Argentré.

Messe pour les défunts le 2 novembre à 18h30 à Argentré

Ils nous ont quittés pour rejoindre le Père

Madeleine MORIN	02/10/2020 Louverné
Auguste BEZIER	03/10/2020 Bonchamp
Odette SAGET	19/10/2020 Soulgé/Ouette
Daniel CORBELIN	20/10/2020 Argentré
Michelle MAILLET	21/10/2020 Argentré
Louis BESNIER	28/10/2020 La Chapelle-Anthenaise
Augustine POULTIER	29/10/2020 Bonchamp

Directeur de la publication : Frère Marie-François PERDRIX

Maison paroissiale

6 rue de l'Abbé Angot - 53950 Louverné

☎ 02 43 01 10 01 ✉ stmelaine@wanadoo.fr

Permanence le mercredi de 10 h à 12 h

Frère Marie-François
PERDRIX
fmfperdrix@orange.fr
☎ 06 08 64 12 37

Frère OMER
fr_omer@la-cotellerie.com
☎ 06 29 52 18 39

Les Frères Marie-François et Omer participent à une retraite spirituelle du 15 au 20 novembre

Accueil téléphonique paroissial

- ♦ LUNDI de 10h à 12h
- ♦ MERCREDI de 10h à 12h et de 15h à 18h
- ♦ SAMEDI de 10h à 12h

☎ 07 68 09 14 08

Retrouvez toute l'actualité de la paroisse sur le web

www.paroisse-saint-melaine53.fr